



Rosiers Info

Le Bulletin Municipal d'informations - N° 37 - Octobre 2011



Edito

Vos élus sont maintenant à mi-mandat. Pour l'instant, nous n'avons pas pris de retard dans le programme que nous avons soumis à l'approbation des Rosiéroises et des Rosiérois en 2008. Les engagements que nous avons pris seront réalisés.

En premier lieu, nous avons achevé les opérations en cours, tels l'assainissement d'Auchère ou les chemins de remembrement. Nous avons conjointement préparé les éléments de décision pour prendre les bonnes orientations comme par exemple : faisons-nous une nouvelle école ou une nouvelle mairie ?

Les plus grosses opérations s'engagent maintenant.

C'est la caractéristique du programme 2011 qui inscrit les opérations les plus onéreuses du mandat tout en ayant (relativement quand même), une prévision d'investissement modeste en regard des budgets des années précédentes.

En effet, 2011 engage seulement la phase ingénierie des projets importants, dont la nouvelle mairie, la future salle polyvalente, le lotissement de la Taulie... reportant ainsi en 2012 les charges très concrètes relatives aux travaux.

Cette approche réaliste est bien conduite par la Commission des travaux qui planifie les échéances de réalisations en parfaite cohérence avec la Commission des finances laquelle maîtrise nos capacités d'engagement et ceci dans la volonté commune d'avoir honoré tous nos engagements pour 2014.

Pour ma part j'ai le souci contradictoire de "prendre le temps" pour ne pas dépasser les critères d'alerte financière et de bonne gestion de notre commune et de "faire vite" tant que nous avons encore quelque autonomie de décision et de ressources en regard de la "Réforme des Collectivités Territoriales" imposée dans la précipitation par le gouvernement.

Nous suivons néanmoins notre route sans dérive. Il est sagesse de penser que ce qui est et sera fait ne sera plus à faire... alors restons sage et tout autant déterminé.

Ce numéro de "Rosiers Info" paraît après le vote du budget 2011. Il vous rend compte à la fois de nos finances et du détail des opérations qui sont engagées, mais aussi de la vie sociale Rosiéroise, du dynamisme de nos associations, de la vitalité de notre école... Dans une commune rurale, l'école c'est la vie et l'avenir... C'est pourquoi, conscient des pressions nationales actuelles et programmées sur l'éducation de nos enfants, je terminerai mon propos en souhaitant cette fois-ci pour notre commune, longue vie à notre école.

Jean BOINET,
Maire de Rosiers d'Egletons

Sommaire

Edito	1
Projet pédagogique Tournoi de poker Cérémonies	2
Résumé des conseils	3
Budgets 2011	4
Tarifs communaux	5
Le manque d'eau	6
La croix des pestiférés	7
Rappel pour nos aînés Travaux	8
Prix des carburants	9
Du côté des assos	10
Fête de Rosiers	11
Intervillages	12

Rosiers d'Egletons



L'aboutissement d'un projet pédagogique

Suite à la proposition de l'accordéoniste corrézien Mathieu MARTINIE, 23 élèves de cours moyen de Rosiers d'Egletons ont participé à l'enregistrement de 3 titres sur le dernier CD de l'artiste : "L'accordéon a toujours raison".

Ce travail engagé depuis Septembre 2010 a permis aux enfants de découvrir dans le détail les métiers afférents au monde artistique : de la composition de la musique et de l'écriture des paroles des chansons grâce au parolier tulliste Georges GUYONNET, jusqu'à la découverte du déroulement d'un enregistrement sonore chez Sébastien PERRIN à MONTLUÇON le 28 Janvier dernier.

C'est le Vendredi 1^{er} Avril que les enfants ont eu le plaisir de chanter devant leurs parents et de se voir remettre personnellement un CD en souvenir de leur travail.

Lors de cette présentation, Mathieu MARTINIE, Georges GUYONNET et Sébastien PERRIN ont tenu à remercier chaleureusement toutes les personnes et institutions (Education nationale, Municipalité de Rosiers d'Egletons) qui ont oeuvré à la réussite de ce projet. Ils ont souligné l'implication admirable des enfants, de l'association des parents d'élèves (qui a financé le déplacement en autocar vers MONTLUÇON), et des parents des élèves concernés.

Pour conclure, ils ont tenu à décerner une mention spéciale à l'équipe pédagogique, en particulier à Mme Véronique COURTIN, directrice de l'école, et Mlle Cathy-Christel BOUSSIER, institutrice de la classe.

L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter et du verre de l'amitié.

Face à l'engouement général ressenti, enfants et professionnels se sont donnés rendez-vous pour l'enregistrement d'un DVD qui devrait être réalisé avant la fin de l'année scolaire.

Jeanine AGIER, Jean Paul TRICHARD



Tournoi de poker 29 janvier 2011



Les jeunes recrues du comité des fêtes ont eu l'excellente idée d'organiser un tournoi de Poker. Pour nous c'était une première et nous n'avons pas regretté !

En effet une vingtaine de participants se sont inscrits pour ce tournoi qui s'est déroulé dans une ambiance très sympathique.

Le suspens était à son comble à la table des 9 finalistes, il ne devait en rester qu'un !!!

Cette soirée a été très appréciée de tous et un deuxième tournoi devrait être prévu pour la rentrée.

Cérémonie au monument aux morts



Comme chaque année, le 11 novembre et le 8 mai, les enfants de l'école participent à la cérémonie du souvenir.

Chacun fait une lecture et l'hommage rendu aux Rosierois morts pour la France se complète ainsi du devoir de mémoire que nous devons tous respecter, surtout vis à vis des nouvelles générations.

Merci aux enfants et aux enseignants de leur participation citoyenne.

Les comptes-rendus complets sont affichés sur les panneaux d'information municipale. Ils sont disponibles sur notre site Internet en page d'accueil pour le dernier et sous la rubrique "Mairie - À télécharger".

Conseil Municipal du 17 Décembre 2010

• Révision générale du POS :

Engagement du conseil pour réaliser le "Plan Local d'Urbanisme" (PLU) de toute la commune. Le conseil, à l'unanimité décide d'engager une consultation sur un cahier des charges de base et de proposer l'approche environnementale en variante optionnelle.

• Travaux :

Eglise : réfection des colonnettes par l'entreprise SOCOBA, expertise de l'état de la charpente et du clocher ;

Bâtiments communaux : restauration de la salle polyvalente, début des travaux Janvier 2011 ;

Enfouissement des lignes depuis le presbytère jusqu'au carrefour de la route du Peuch.

• **Transports forestiers :** moralisation de la profession avec la mise en place d'un système informatique de déclaration de chantiers, l'augmentation des tonnages avec une modernisation des matériels roulants et de nombreux contrôles de gendarmerie. La mise en place par les communes d'itinéraires privilégiés de circulation en contrepartie de participations financières spécifiques attribuées aux opérations de renfort des chaussées.

• **Cimetière :** le conseil s'est prononcé pour la récupération des concessions déclarées "en état d'abandon", la documentation réglementaire est disponible en Mairie.

Conseil Municipal du 9 Mars 2011

Régularisation foncière au Coudert pour autoriser l'accès au local situé derrière le bâtiment du presbytère.

• **Révision du PLU :** il est décidé d'informer la population de la démarche afin de susciter des demandes et propositions des propriétaires susceptibles d'être concernés.

• **Réglementation des boisements :** renouvellement de la "commission communale d'aménagement foncier" composée de propriétaires de biens fonciers, de biens forestiers et des élus.

Résultats comptables 2010 :

Budget principal :

En section de fonctionnement, les recettes prévues à 734 366,00 € ont été réalisées à 732 585,28 €.

Les dépenses prévues à 542 708,00 € ont été réalisées à 540 400,55 €. Ce qui laisse un excédent de fonctionnement à 192 184,73 € alors qu'il était prévu à 191 658,00 € (l'excédent reste confortable mais il faut noter une progression des dépenses notamment en charges générales et de personnel, alors que les recettes n'augmentent pas).

En section d'investissement, les dépenses prévues à 802 226,00 € ont été réalisées à 527 964,00 € auquel il convient d'ajouter un reste à réaliser de 167 107,00 €. Les recettes prévues à 802 226,00 € ont été réalisées à 455 929,10 € avec un reste à réaliser de 148 929,00 € (déficit de

90 313,85 € largement compensé par l'excédent de fonctionnement)

Budget d'assainissement :

En section d'exploitation, les recettes et les dépenses étaient équilibrées à 104 103,00 €.

En section investissement, les dépenses et les recettes étaient prévues à 220 628,00 €.

Licence IV : Madame SISTI ayant cessé ses activités, le Conseil décide de faire l'acquisition de sa licence IV, si la législation récemment modifiée nous y autorise.

Voirie :

Projet d'aménagement de la route départementale en travers de Masmonteil (aménagement de sécurité en chicane et interdiction de circulation des véhicules lourds).

Cimetière :

Achèvement des travaux de réfection des allées latérales et d'assainissement en partie basse, le caveau communal sera reconstruit dans le nouveau cimetière.

Bâtiments communaux :

La Poste : réfection de la toiture pour 2011

Eglise : mise en sécurité du clocher, établissement d'un diagnostic du bâtiment tant sur le plan technique que sur le plan financier.

Le pont du Doustre : réalisation des travaux de reconstruction par EIFFAGE après consultation des services techniques du Département et des bureaux d'études.

Rosiers Info / Bulletin Municipal d'informations de la Commune de Rosiers d'Egletons

Directeur de la publication : Jean Boinet

Rédacteur en chef : Alain Moulara

Ont participé à ce numéro : Jeanne Marie Amoreira, Mireille Durand et Gérard Brette.

Crédits photos : Jean Boinet, Murielle Pepy, Laurent Mariaud, Fotolia.com (Pavel Drozda, mills21).

Site Web : <http://www.rosiersdegletons.correze.net/>

Contacts : Tél. : 05 55 93 08 14 - Fax : 05 55 93 26 30 - Mél : mairie.rosiers@wanadoo.fr

Conception graphique & réalisation : Graph Session - Tél. : 05 55 29 07 67 - St Yrieix le Déjalat - www.graphsession.com

ISSN en cours - Impression : SAGEC - Tél. : 05 55 93 97 97 - Egletons

Vue d'ensemble du budget primitif

Section fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	162 335 €	Ventes de services	15 100 €
Dépenses de personnel	277 402 €	Impôts	418 343 €
Contingents ; indemnités ; ...	83 354 €	Dotations (DGF)	277 732 €
Intérêts	15 000 €	Locations	25 000 €
Excédent de fonctionnement	199 084 €	Atténuation des charges	1 000 €
Total :	737 175 €	Total :	737 175 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Déficit d'investissement reporté	72 136 €	Excédent de fonctionnement	199 084 €
Etude d'urbanisme	22 703 €	Subventions de l'état	113 995 €
Mobilier, matériel	31 000 €	Subventions du département	146 195 €
Bâtiments	291 000 €	Emprunts	101 881 €
Travaux de voirie et réseaux	342 634 €	F.C.T.V.A.	64 572 €
Remboursement des emprunts	58 439 €	Excédent fonctionnement 2010	192 185 €
Total :	817 912 €	Total :	817 912 €

Budget d'assainissement

Section fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	31 819 €	Ventes de services	46 649 €
Dépenses de personnel	8 250 €	Subventions d'exploitation	26 434 €
Dotations aux amortissements	51 030 €	Amortissement des subventions	38 170 €
Charges financières (intérêts)	20 732 €	Excédent reporté	21 060 €
Excédent de fonctionnement	20 502 €		
Total :	132 313 €	Total :	132 313 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Déficit de la dette reporté	---- €	Excédent de fonctionnement	51 836 €
Amortissement des subventions	38 170 €	Subventions Adour Garonne	3 290 €
Remboursements du capital des emprunts	34 542 €	Subventions du département	1 974 €
Travaux	55 920 €	Régularisations comptables	187 461 €
Régularisations comptables	187 461 €	Excédent fonctionnement	20 402 €
		Dotations aux amortissements	51 030 €
Total :	316 093 €	Total :	316 093 €

Le taux de la Taxe d'Habitation passe de 7,35% à 7,53% pour tenir compte notamment des nouveaux critères de subventions qui peuvent être modulés en fonction de l'effort fiscal des communes. Les taux de la Taxe du Foncier Bâti de 15,97% et de la Taxe sur le Foncier Non Bâti de 86,97% restent inchangés puisqu'ils sont dans la moyenne des communes similaires.

Garderie Municipale :

Le Conseil Municipal décide de maintenir à 0,65 € par enfant la participation demandée aux familles pour la garderie du matin, de porter celle du soir de 1 € à 1,10 € et de ramener à 0,50 € pour les élèves restant en soutien scolaire.

Cimetière Communal :

Le prix de vente des concessions dans le cimetière communal est fixé à 25 € le m².

Colombarium :

- Concessions de 15 ans : 300,00 € HT
- Concessions de 30 ans : 500,00 € HT

Salles municipales :

Les prix de location des salles municipales est appliqué comme suit :

Personnes privées résidentes dans la commune

Salle Polyvalente	pour un repas	150,00 €
	pour un cocktail	100,00 €
durée d'utilisation limitée jusqu'à 22 heures		
Réfectoire		----- €
Mille-Club	pour un repas	150,00 €
	pour un cocktail	100,00 €
durée d'utilisation limitée jusqu'à 22 heures		
	pour un anniversaire	50,00 € (jeunes de moins de 18 ans)

Personnes privées non résidentes dans la commune

Salle Polyvalente	pour un repas	250,00 €
	pour un cocktail	160,00 €
durée d'utilisation limitée jusqu'à 22 heures		
Réfectoire		----- €
Mille-Club		150 €

Associations communales ou intercommunales

Salle Polyvalente	110,00 €
Restaurant Scolaire :	----- €
Mille-Club	60,00 €

Le principe de mise à disposition gratuite aux associations de 4 locations de salles par an est reconduit

T A R I F S

Le manque d'eau pourrait devenir une des préoccupations majeures de l'humanité au cours de ce siècle.

Les effets du réchauffement climatique sur les réserves en eau douce sont loin d'être négligeables. Les montagnes concentrent une bonne partie des précipitations et jouent le rôle de châteaux d'eau de la planète. Or, si ces précipitations n'ont pas baissé, elles se font toutefois de plus en plus irrégulières ce qui provoque l'apparition de déficits d'approvisionnement.

Autre paramètre important, la fonte des glaciers s'accélère partout dans le monde et les scientifiques estiment que la moitié d'entre eux auront disparu en France d'ici la fin du siècle.

Or, eux aussi alimentent de nombreuses stations de captage, et il existe dans le monde plusieurs agglomérations importantes dont ils sont l'unique source d'approvisionnement en eau potable via les rivières qui en descendent.

Autre facteur non négligeable : la raréfaction de l'enneigement sur les sommets, autre conséquence du réchauffement, a contraint les exploitants de stations de sports d'hiver à s'équiper de canons à neige. Or, ceux-ci doivent puiser l'eau indispensable à leur fonctionnement dans des retenues artificielles conçues spécialement pour cela, et l'eau ainsi prélevée puis rejetée en aval de la montagne fait défaut aux torrents et ne contribue plus au maintien des zones marécageuses et humides, perturbant ainsi l'équilibre de la faune et de la flore.

Rappelons que chaque jour, 34 000 personnes meurent des conséquences du manque d'eau.

La terre est composée à plus de 70% d'eau. 97% est de l'eau salée contre seulement 3% d'eau douce, d'ailleurs, la majeure partie de cette eau douce disponible se situe dans les glaciers, ce capital précieux est en quantité limitée sur notre planète et doit donc être préservée.

En France, un adulte consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour, selon l'Institut Français de l'Environnement (IFEN). Mais il est possible de diminuer notre consommation pour préserver au maximum cette ressource en faisant notamment attention à la quantité d'eau utilisée à domicile. La consommation d'eau est devenue un véritable enjeu de société. Il est aujourd'hui très important de surveiller son utilisation et de diminuer son exploitation. Chacun d'entre nous peut contribuer à préserver cette ressource naturelle.



L'eau, une ressource précieuse

Il existe des mousseurs aérateurs de robinet à installer dans nos domiciles, ce sont des économiseurs d'eau facile d'utilisation..

Pour réduire notre utilisation d'eau dans notre logement, on peut installer des mousseurs aérateurs sur les robinets.

En effet, sans cela, le débit est généralement trop important par rapport à notre besoin réel ce qui induit une surconsommation et donc un surcoût pour notre facture !

Aussi appelés aérateur d'eau, mousseur d'eau ou encore réducteur aérateur, il s'agit de produits économiseurs d'eau. Un mousseur d'eau sert à diminuer le débit de sortie des robinets, jusqu'à 50%, et ce, sans gêner sa manière de consommer. Leur fonctionnement est pratique et leur installation très simple.

Le réducteur aérateur Eco +®

Ce mousseur pour les robinets de salle de bain et de cuisine existe en deux versions : embout femelle ou mâle.

Son débit est constant : 5 L/min quelle que soit la pression, on peut donc économiser jusqu'à 20 litres par minutes !

Fabriqué en matériaux anti-calcaire, il est garanti 2 ans.

Grâce à ce réducteur aérateur, économiser de l'eau chez soi est un vrai jeu d'enfant !

Une fois que les robinets sont équipés, on peut aussi réaliser des économies d'énergie sous sa douche grâce à une douchette EcoXygen.



L'eau et le jardin

Le jardin représente un gros poste de dépenses et de consommation d'eau. Première étape, installez un récupérateur d'eau de pluie, ce qui vous évitera de gaspiller de l'eau inutilement lorsque vous arroserez votre jardin.

Pensez également à bien vous renseigner sur les plantes de votre jardin : certaines n'ont pas besoin d'être arrosées, ou alors de manière très ponctuelle (comme votre pelouse).

7 conseils pour réduire la consommation d'eau du jardin

1. Lorsque vous tondez votre pelouse, laissez-la à au moins 8 cm de long, ainsi ses racines auront suffisamment d'ombre.
2. Laissez l'herbe coupée sur votre pelouse pour accroître les matières organiques. Cela va ralentir l'apparition de mauvaises herbes et la perte d'humidité.
3. Remplacez certaines portions de pelouse par des végétaux résistants à la sécheresse.
4. Les racines des arbres et des buissons ont besoin d'eau. La meilleure façon de leur assurer un arrosage en profondeur est de faire couler l'eau à un débit de trois gouttes par seconde.
5. Laissez l'eau couler environ une heure dans le cas des rosiers.
6. Les arbres jeunes ont besoin de 2 à 3 centimètres d'eau par semaine au cours des deux premières saisons. Après, arrosez les toutes les deux semaines pendant une période de temps sec.
7. Enfin pour arroser vos plantes, installez un baril récupérateur d'eau et un récupérateur d'eau de pluie.

La croix des pestiférés

Notre campagne corrézienne est riche de croix taillées, sculptées dans le granit même du terroir. Ce sont des croix de carrefours, de chemins, de villages, de cimetières... Le nombre et la diversité des croix participent pleinement au patrimoine de ces terres et méritent une attention particulière.

Dans un terrain boisé situé sur la commune de Rosiers d'Egletons, près d'un chemin forestier et à portée de vue de la route d'Egletons vers Marcillac la Croisille, une croix solitaire se dresse dans un bois de feuillus. C'est une haute croix de pierre qui repose sur un socle, d'installation visiblement peu ancienne. Dans les villages alentours, on la nomme "la Croix Neuve". Mais les personnes du cru la désignent à juste titre comme étant la Croix des Pestiférés. Ces personnes-là savent que cette croix marque l'emplacement d'un cimetière ancien réservé aux nombreuses victimes de la terrible épidémie de peste de 1631.

En ces temps de crise, toute la contrée demanda la protection de Notre-Dame de La Chapelle - Spinasse. Après l'épidémie, les survivants se rendirent en pèlerinage à ses pieds en ex-voto. Et le pape Alexandre VIII, mort en 1691, encouragea cet élan de reconnaissance qui se répéta dès lors, annuellement.

Le pèlerinage fut poursuivi au fil des ans et des siècles qui ont vu arriver des processions ferventes, dont celle d'Egletons qui a lieu chaque année au moment de l'Ascension. Les pèlerins souvent accompagnés de leur prêtre partent d'Egletons, s'arrêtant et priant devant chacune des croix rencontrées en chemin ; parmi lesquelles on peut citer celles de Maumont et du Jassoux qui ont été "habillées" de feuillages et de fleurs par les villageois.

Puis ils s'avancent jusqu'au cimetière des pestiférés, là où la haute croix, soigneusement fleurie pour la circonstance, perpétue encore de nos jours le souvenir et la reconnaissance de toute une population pour de lointains ancêtres emportés par la terrible maladie. Après un moment de fervent recueillement, ils poursuivent leur route, faisant halte devant d'autres croix, jusqu'en l'église de La Chapelle Spinasse, terme du pèlerinage, où une messe est célébrée.

Janine Bachellerie



Un rappel pour nos aînés... et leur famille

Visites conviviales, soutien moral, aide administrative, veille et alerte... La relation auprès de nos aînés est assurée par Janine AGIER, Maire adjoint chargée des relations sociales.

Mais la relation à nos aînés ne s'arrête pas à la seule action locale, la commune est aussi adhérente à l'"Instance de coordination de l'Autonomie du canton d'Egletons".

Créée en 1984 sous le nom d'"Instance de coordination gérontologique du canton d'Egletons", l'Instance est une association placée sous tutelle du Conseil Général de la Corrèze dans le cadre de sa compétence sociale.

Changement de nom, changement de statuts, changement d'actions... Mais toujours le même souci, dans le cadre de nos compétences, d'être à votre écoute et à votre service.

Sa vocation première est d'agir auprès de nos aînés dans le cadre de la politique de maintien à domicile mise en place dans le département.

Je vous rappelle ci-après, au-delà des visites de courtoisies, les principaux services que nous pouvons assurer pour vous :

- Un service de transport à la carte, pour aller à Egletons les jours de foire, pour faire vos courses, pour aller voir un médecin spécialiste à Tulle ou Ussel... Un taxi vient vous chercher chez vous et vous ramène chez vous.

- Nous pouvons vous livrer des repas à domicile, assurer un service mandataire dans le cadre des services à la personne, vous aider à trouver une aide ménagère d'urgence, accompagner si besoin votre sortie d'hôpital...

- L'Instance est partenaire de l'Entreprise ARCADOUR de Rosiers d'Egletons, pour vos travaux d'entretien de jardin, partenaire aussi de la Télé assistance.

- L'Instance assure aussi des animations adaptées à nos aînés : initiation à l'informatique, gymnastique douce, ateliers de prévention des chutes...

Jean BOINET.

Président de l'Instance

Pour de plus complets renseignements sur les services et les conditions, n'hésitez pas à appeler Murielle ou Laetitia au 05 55 93 24 20 ou mieux, venez leur dire bonjour au siège de l'Instance, dans les locaux de la maison de Retraite d'Egletons au : 8, rue du Cardinal Fabry à Egletons.

T r a v a u x

Bâtiments

- Réfection de la salle polyvalente réalisée au cours du premier semestre 2011. Travaux réceptionnés fin juin.
- Couverture de la poste en attente des aides financières.
- Construction d'un caveau communal dans le nouveau cimetière.
- Le clocher est sécurisé, pour ce qui concerne les travaux, nous sommes en attente du projet de l'architecte et donc de l'estimation des travaux.
- Nouvelle Mairie, le projet à été confié au cabinet Rossignol.
- Poursuite de la réfection des murs du cimetière, un drain a été réalisé dans la partie basse de ce dernier.

Voirie et réseaux

- Travaux de voirie sur la route du Peuch (1^e tranche), route Doustre du Pilard et d'Estivaux seront réalisés au cours de l'été 2011.
- La 2^e tranche de la route d'Augères est en attente des aides de l'état.
- Réfection du pont du Doustre, nous sommes en attente des devis des entreprises.
- Effacement des réseaux dans le quartier du Coudert, le génie civil est terminé, l'achèvement des travaux est programmé pour le 2^e semestre 2011.
- Des études sont en cours pour sécuriser la Masmonteil ainsi que pour la desserte du massif forestier de Puy Chaumont.

Le litre à 2 euros, quand mais aussi...où ?

Depuis plusieurs mois, la question du prix du carburant préoccupe les Français.

La montée des prix du pétrole, la crise, tous les paramètres se sont concentrés sur un point qui concerne chaque habitant, artisan, commerçant, agriculteur. Nous demandons aux pouvoirs publics d'agir afin de prendre des mesures spécifiques pour les résidents du monde rural particulièrement affectés.



Le Gouvernement a pris récemment une mesure dans le projet de loi modificative de la loi de finances 2011, certes utile, mais uniforme pour tout le territoire, visant à réévaluer les barèmes kilométriques utilisés par les salariés qui optent pour les frais réels ; cette décision ne prend ainsi aucunement en compte la réalité, forte et diverse de l'obligation d'utiliser son véhicule par absence d'alternative.

La dernière enquête transports et déplacements montre que la mobilité des ruraux est quasi exclusivement assurée par la voiture, par absence de choix :

- En milieu rural, 9 trajets sur 10 sont effectués en voiture, (la possibilité de choix tombe en dessous de 20 % à partir de 6 km de trajet) ;
- Les ruraux sont ceux qui parcourent le plus de kilomètres quotidiens lorsqu'ils utilisent leur voiture (avec les habitants des communes du Grand Paris) ;
- Au-delà d'un simple moyen de transport, la voiture est en milieu rural un élément constitutif de l'économie locale : travailler ou faire des courses est la première raison des déplacements (1 sur 2) ;
- En proportion du nombre d'habitants il y a 25 % de voitures en plus dans le monde rural.

Le 30 mai 2011, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) informe dans son rapport au Ministre - sur la répercussion à la pompe de la baisse du prix du baril de pétrole brut intervenue début mai 2011 - que les compagnies pétrolières ne répercutent pas intégralement les baisses récentes au nom de "contraintes techniques et de stratégies commerciales".

Si un jour le prix atteint 2 euros, ce sera d'abord en milieu rural et nous ne pouvons l'accepter.

1. L'AMRF appelle d'urgence les pouvoirs publics à adapter les éventuelles baisses imposées aux compagnies pétrolières pour qu'elles bénéficient d'abord aux habitants du monde rural afin de rétablir l'égalité entre les citoyens.
 2. Dans ce contexte l'AMRF fait quatre propositions qui tiennent également compte de la difficulté des stations-services indépendantes de pouvoir se maintenir faute de mises aux normes excessivement onéreuses et trop partiellement prises en charge.
- Relèvement du plafond des subventions versées par le Comité Professionnel de la Distribution des Carburants ;
 - Abondement renforcé des fonds de la CPDC, par une augmentation de ses systèmes actuels de financement et la mise en place d'une péréquation plus forte en faisant participer financièrement, non seulement les groupes pétroliers, mais aussi de manière plus conséquente qu'actuellement, la grande distribution dont les profits réalisés le sont en grande partie grâce à la politique de prix pratiquée dans les stations-services de ces groupes ;
 - La non uniformité des normes : elles doivent être adaptées aux types de stations. Il est évident que la fréquentation ou l'environnement d'une station urbaine ou autoroutière d'un côté, et rurale de l'autre n'est pas comparable et leurs moyens non plus ;
 - Instauration d'un prêt à taux zéro garanti par l'Etat pour le financement des stations-services des communes rurales de moins de 3 000 habitants. Ceci afin de ne pas pénaliser la trésorerie de l'exploitant qui est souvent précaire, d'autant que la subvention accordée est versée deux ans après la réalisation des travaux de mise aux normes.



A.S.T.R.E – Association Sportive de Tir de Rosiers d'Egletons.

Disparu en 1999 suite aux travaux de l'autoroute, le nouveau stand fût inauguré en 2007.

De 14 tireurs, nous sommes aujourd'hui passés à 45 adhérents. Son expansion ne cesse de s'accroître et en fait l'un des premiers club de la Corrèze.

On y pratique le tir à 25m sur cibles papier ou gong métalliques et le tir à 50m où tireurs et chasseurs peuvent affûter leurs armes.

Le club est ouvert tous les samedi après-midi.

Nous avons en projet l'agrandissement du pas de tir jusqu'à 200m.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Président, M. Pierre Cruzette au 05 55 93 00 16.



Fête rosieroise 2011

Des mois de préparation, de stress, des soirées à préparer les chars, mais au bout quelle récompense ! Nous avons pu offrir aux rosierois et autres visiteurs une superbe fête durant 3 jours

Tout d'abord le vendredi soir apéro concert avec le groupe Chapitre 5 suivi des Singlar Blou, nous avons pu ensuite profiter d'un magnifique feu d'Artifice offert par la mairie que nous remercions.

Puis la soirée mousse, grande première à rosiers, une grande réussite, merci à nos jeunes recrues du comité des fêtes qui ont eu cette merveilleuse idée.

Apparemment plus de 600 personnes étaient présentes ce soir là et nous les remercions pour leur participation, ce fut une soirée exceptionnelle et magique.



Le samedi a eu lieu le concours de pétanque avec 32 équipes en partenariat avec la pétanque Rosieroise que nous remercions. Et pour finir le dimanche grand vide grenier dans le bourg de rosiers qui a démarré sous des trombes d'eau mais heureusement le soleil est vite revenu et la journée est redevenue estivale, un grand merci aux exposants courageux qui ont attendu que le héros du jour décide de s'installer sur rosiers.

Nous tenons à remercier également l'association Egletons Retro Passion qui nous a fait partager pendant un moment leur passion pour les véhicules de collection.

Voilà un petit résumé de cette fête mémorable, des fous rires, des liens qui se tissent malgré les différences de génération, ce ne fut que du bonheur.

Merci à toutes les personnes présentes, à la municipalité, aux employés communaux, aux commerçants, à tous ceux qui sans faire partie de notre association sont venus spontanément nous aider, et surtout un grand merci aux membres du comité des fêtes qui se sont donné à fond pour vous offrir cette superbe fête, "mention très bien" pour nos jeunes de l'association qui nous ont montré que la relève est assurée, ils ont été au top ! Nous espérons faire encore mieux l'année prochaine !

À bientôt.



L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenu le samedi 21 mai, le bureau a été renouvelé.

Président : Baïsi Claude - Vice-présidente : Magne Delphine - Vice-président : Guillaumie Cyril - Trésorière : Bonneau Sabine - Trésorière adjointe : Magne Stéphanie
Secrétaire : Pepy Murielle - Secrétaire adjoint : Soubra Florence.

Le président remercie tous les membres du comité des fêtes pour leur dévouement et se réjouit de la venue de jeunes rosierois motivés au sein de cette association.



Dimanche après-midi nous avons pu faire défiler nos chars et vélos fleuris, Mickey, Blanche Neige, et les hippies, nous étions très fiers de montrer le fruit de notre travail de plusieurs mois.

Merci à tous les enfants venus nombreux, déguisés, pour partager ce grand moment avec les visiteurs.



